

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ne peut pas tenir compte de conditions si diverses, surtout si l'on reste cantonné à un seul endroit.

L'idéal serait des cours régionaux. Peut-être les difficultés financières pourraient-elles être résolues différemment.

Un moyen résiderait dans l'organisation de cours de moindre durée. Nous avons admiré le talent des conférenciers à condenser en quelques quarts d'heure des sujets très vastes; il n'y aurait là rien à retrancher. Mais il semble que le temps consacré aux excursions pourrait être un peu raccourci.

D'une part, par l'emploi plus général de camions, ou auto-cars, pour le transport rapide des participants. Le cours serait indépendant des horaires de chemins de fer et des longues randonnées à pied. Gain de temps appréciable, compensant les frais supplémentaires (ces derniers à la charge des participants, respectivement des cantons).

D'autre part, par réduction des visites projetées. En se restreignant à la préoccupation centrale, qui est celle des cours de gardes, on pourrait trouver des sujets d'étude plus adéquats et moins nombreux. Cela aurait, en outre, le gros avantage de permettre aux chefs de course de mieux diriger les discussions. Sans quelques discrets rappels de leur part, nous aurions complètement oublié les cours de gardes, dans toutes nos excursions, et négligé les nombreuses et intéressantes suggestions des conférences.

Le principe du cours d'information étant justifié et admis, son utilité semble devoir résider surtout dans l'occasion, donnée aux responsables des cours de gardes, d'échanger leurs expériences dans un cadre préparé par l'inspection fédérale. Le cadre utilisé à Glaris — conférences et excursions — complété de séances spéciales de discussions, est tout trouvé. Adapté au sujet restreint des cours de gardes, il pourra rendre les services qu'on est en droit d'attendre de lui.

Nous ne pouvons que remercier l'inspection fédérale et les collègues initiateurs de cette nouveauté, qui mérite vie. C'est dans cet esprit de reconnaissance que je me permets ces quelques remarques, dans l'espoir qu'elles pourront être utiles au développement des futurs cours d'information.

*J. P. C.*

---

## COMMUNICATIONS.

---

### **Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ligue suisse pour la protection de la Nature.**

On sait quels sont le but et le programme qui ont guidé jusqu'ici cette patriotique association. Veiller à l'intégrité des beautés naturelles de notre pays, apprendre à ses habitants la valeur de leur conservation et créer, enfin, des refuges à l'intérieur desquels plantes et animaux puissent se développer en toute liberté, soumis aux seules lois de la nature.

Voilà 25 ans qu'elle est à l'œuvre.

Elle a cherché à étendre ses ramifications dans toutes les régions du pays; elle s'est efforcée de gagner à sa cause le plus grand nombre d'adhérents et d'agir sur la jeunesse scolaire. Elle a participé à la constitution d'asiles pour oiseaux, de réserves aquatiques et forestières, au maintien de l'état naturel de grèves. Le Parc national de l'Engadine — son œuvre capitale — a été agrandi à plusieurs reprises, si bien qu'aujourd'hui il s'étend sur 17.500 ha. Et ses dirigeants n'ont pas manqué d'intervenir aussi souvent qu'il s'est agi de sauver de la défiguration un site remarquable, un lac (celui de Sils), ou un monument naturel cher à notre peuple (chute du Rhin). Ces interventions, renforcées souvent par celle du « Heimatschutz », ont généralement conduit au résultat espéré.

Il est permis de penser que la Ligue a accompli une belle œuvre patriotique et que ses interventions désintéressées ont eu d'heureux et appréciables résultats. Sa popularité progresse sans cesse. Preuve en est que, malgré la crise et la dureté des temps, le nombre de ses sociétaires augmente sans cesse : de 30.000 en 1933, il a dépassé 32.000 en 1934. Voilà un fait hautement réjouissant et reconfortant.

La Ligue a fêté, en juillet dernier, le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, cela à l'intérieur du Parc national.

Rappelons, pour qui l'aurait oublié, que l'idée de sa création est partie du sein de la Société helvétique des sciences naturelles. Et c'est au savant bâlois M. *Fritz Sarasin* que revient l'honneur d'avoir eu l'idée de lui donner la forme choisie. La Ligue fut présidée successivement par MM. feu *Paul Sarasin* (Bâle), *Adolphe Nadig* (Coire) et *Edouard Tenger* (Berne), tandis que son secrétaire-caissier a été, sans interruption, le Grison M. le Dr *Stefan Brunies* (Bâle), dont le dévouement, le zèle et le travail opiniâtre ont contribué essentiellement à la popularisation croissante de l'œuvre.

Pour fêter l'heureux achèvement de ce premier quart de siècle, les sociétaires furent invités à se réunir dans l'Engadine et à parcourir quelques-uns de ses alpestres vallons. Plus de 300 répondirent à cet appel et eurent le plaisir de jouir de l'hospitalité grisonne.

Ce ne fut pas une bagatelle d'organiser les excursions prévues pour les 20 et 21 juillet. Il fallut organiser 6 colonnes. Et tandis que les participants de l'une d'elles firent l'ascension du Piz Quatervals (3159 m d'alt.), celle comprenant les vétérans se contenta d'explorer les vallons inférieurs, à proximité du beau village de Zuoz. D'autres remontèrent le poétique Val de Scarl. Une autre, partie de Zernez, explora le Val de Cluozza, monta jusqu'au col de Murter (2600 m) pour se rendre à l'Ofenberg, etc. Chaque colonne comprenait un quartier-maître, un guide scientifique et un représentant du comité central. C'est dire que les ascensionnistes furent orientés copieusement sur tout ce qui était de nature à les intéresser : plantes, forêts, avalanches, roches, gibier, etc.

Ces deux journées de courses — dont l'organisation s'avéra impeccable —, favorisées par un temps agréable, ont laissé à tous les participants un lumineux souvenir.

La réception officielle par les autorités cantonales et communales grisonnes eut lieu, le 21 juillet au soir, à l'église de Zernez, pleine à craquer. Le « Chœur mixte » et le « Chœur d'hommes » de l'endroit régalerent les assistants de morceaux de choix, chantés dans la langue romanche.

Dimanche 22 juillet, enfin, ce fut, en plein air — après un sermon en allemand et un en romanche — l'assemblée générale, à laquelle assistèrent plus de 400 personnes. Une fois liquidées les affaires administratives, sous la direction de M. *Tenger*, le distingué président actuel, on entendit deux conférences. Notons aussi qu'à la suite de la démission du Dr *Bächler* (St-Gall) comme membre du comité, c'est un forestier qui a été désigné pour lui succéder : M. *O. Winkler*, adjoint, à St-Gall. Le comité central comprend ainsi, aujourd'hui, deux représentants de la corporation forestière : rien ne montre mieux l'activité déployée chez nous par les forestiers dans le domaine de la protection de la nature.

Ces belles festivités auxquelles la population des Grisons, celle surtout de Zernez, sut participer effectivement, prirent fin le dimanche soir 22 juillet.

Tous les participants à cette belle réunion, durant laquelle s'est affirmée la volonté de notre peuple de veiller jalousement à la conservation des beautés naturelles de notre pays, tous conserveront de ces journées ensoleillées, passées dans la belle région de la Basse-Engadine, un inoubliable souvenir.

*H. Badoux.*

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Ecole forestière.** M. *Arthur Meyer*, ingénieur forestier, ci-devant assistant, vient de décrocher le bonnet de *docteur ès-sciences techniques* de l'Ecole polytechnique. Le nouveau docteur a conquis son grade en présentant une dissertation sur le sujet suivant : « *Die rechnerischen Grundlagen der Kontrollmethoden.* » (Les bases mathématiques des méthodes d'aménagement du contrôle.)

Ce savant travail vient de paraître comme supplément (n° 13) aux organes de la Société forestière suisse; il pourra ainsi être facilement étudié par ceux que ces questions intéressent.

Au jeune nouveau docteur, nos félicitations bien cordiales !

— *Nomination d'un assistant.* A la suite de la démission du titulaire précédent, M. *Arthur Meyer*, qui va continuer ses études aux Etats-Unis d'Amérique, le poste d'assistant des trois professeurs de